



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Formation d'auxiliaire de bibliothèque 2007-2008

La formation d'Auxiliaire de bibliothèque dispensée par l'ABF aborde à un niveau élémentaire tous les aspects du métier de bibliothécaire pour conduire à un examen national en fin d'année. Son objectif est de permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances de base indispensables au fonctionnement d'une bibliothèque ainsi qu'une bonne connaissance des publics, et de s'initier aux techniques de gestion et de communication des documents.

Les enseignements ont lieu d'octobre à mai, à raison d'une semaine de cours par mois, en dehors des vacances scolaires. Les examens -écrits et oraux- sont prévus de fin mai à mi juin. La présence aux cours est obligatoire. Il est recommandé que le candidat soit accompagné par un tuteur au sein de son établissement.

Les enseignements -théoriques et pratiques- sont dispensés par des professionnels du livre et des bibliothèques. Ils se dérouleront dans les Alpes maritimes, principalement à Nice.

Cette formation s'adresse :

- aux agents et agents qualifiés du patrimoine de la fonction publique territoriale, ainsi qu'aux personnels de magasinage des bibliothèques de l'enseignement supérieur ;
- aux personnels non titulaires (salariés, bénévoles) qui assurent des fonctions de catégorie C dans tous types de bibliothèques
- la priorité sera donnée aux personnes ne possédant pas de diplômes supérieurs au baccalauréat.

Organisation :

- 32 jours de formation (enseignements théoriques, travaux pratiques, visites) répartis sur 8 semaines (lundi mardi jeudi vendredi), d'octobre 2007 à mai 2008 ;
- 1 semaine de stage pratique à effectuer en dehors de l'établissement employeur entre janvier et avril ;
- travaux personnels + rapport de stage et liste bibliographique à rendre début mai 2008.

Coût de la formation : 840€ (hors frais de déplacements, hébergement et repas).

Inscription : Adresser avant le 4 juin 2007 à l'ABF - Groupe PACA/Formation (Cité du livre, 8-10 rue des allumettes, 13100 Aix-en-Provence) :

- fiche d'inscription (photographie obligatoire) ;
- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- engagement de l'autorité de tutelle du stagiaire à prendre en charge le coût de la formation ;

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Les entretiens de sélection sont prévus en juin et juillet. Confirmation des inscriptions aux candidats retenus début septembre.

Contact (les lundis et mardis) : Cécile Ghioldi 04.91.10.67.40 cecile.ghioldi@univ-provence.fr